



## Énoncé économique de l'automne 2020 : la FCCF salue les décisions du gouvernement fédéral en faveur du secteur des arts et de la culture

Appuis financiers supplémentaires, régime fiscal équitable, prolongement de certaines mesures de soutien... Les arts et la culture respirent.

Ottawa, 1er décembre 2020 – La vice-première ministre et ministre des Finances du Canada Chrystia Freeland a dévoilé, ce lundi 30 novembre, un nouvel énoncé économique intitulé « Soutenir les Canadiens et lutter contre la COVID-19 ». Le document annonce plusieurs mesures que la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) accueille avec soulagement.

Le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada se verront ainsi accorder une enveloppe de 181,5 millions de dollars en 2021-2022 pour élargir leurs programmes de financement et soutenir ainsi les arts vivants, la musique et le monde du spectacle. L'allégement des obligations financières des stations de télévision et des radiodiffuseurs canadiens, touchés par la baisse des revenus publicitaires, permettra aux structures d'assurer leur solvabilité tout en maintenant leur offre destinée aux Canadiennes et aux Canadiens.

« Cette enveloppe nécessaire pour voler au secours d'un secteur mis à mal par la crise, conjuguée aux mesures d'urgence fédérales mises en œuvre dans le cadre du plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, est bienvenue pour soutenir bon nombre de structures et de travailleurs autonomes. C'est d'autant plus important que la pandémie perdure et que notre milieu, un des premiers touchés, l'est malheureusement de manière durable et sera l'un des derniers à s'en remettre », fait valoir Martin Théberge, président de la FCCF.

Des mesures de soutien supplémentaires comme la prolongation de la Subvention salariale d'urgence du Canada ou la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, ont également été annoncées dans l'énoncé économique, ce dont la FCCF ne peut que se réjouir.

La FCCF se félicite par ailleurs que l'une des recommandations contenues dans son <u>mémoire</u> <u>prébudgétaire</u>, présenté en août dernier et portant sur la perception de la TPS/TVH, ait été

prise en compte. L'énoncé économique de l'automne 2020 propose en effet d'instaurer un régime fiscal équitable, un engagement important qui fera en sorte que les géants du web paient leur juste part à travers la collecte de la TPS à partir du 1er juillet 2021. À cette mesure s'ajoutera également un nouvel impôt sur leurs revenus à compter de 2022.

« La Fédération culturelle canadienne-française tient à saluer l'écoute active et le soutien du ministère du Patrimoine canadien et de l'honorable Steven Guilbeault, tout au long de ces mois difficiles », souligne Marie-Christine Morin, directrice générale de la FCCF. « Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire, poursuit-elle. Le risque que 2021 soit une année aussi sombre que ne le fut 2020 pour les artistes, les artisans et les travailleurs culturels de la francophonie canadienne et acadienne, reste prégnant. Ce financement supplémentaire et cette solidarité envers le secteur mettent un baume au cœur. La culture est une valeur refuge en ce moment. Nous devons à tout prix faire en sorte que la création et l'expertise du milieu survivent à cette tempête », conclut-elle.

Un écueil que le prochain budget fédéral devra contourner, en incluant un plan de relance dans les mesures qui seront annoncées au printemps prochain.

-30 -

Depuis plus de 40 ans, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays, elle est aussi fière de conduire le programme national de microfinancement PassepART et le projet La ruchée qui vise à renforcer l'enseignement des arts en français au Canada.

Basée à Ottawa, la Fédération compte 22 membres investis à travers le Canada: treize organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région; sept organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre; un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène; et une alliance de radios communautaires.

## Pour plus de renseignements ou demande d'entretien :

Aïda Semlali Responsable des communications communications@fccf.ca 613-262-6237